

## **Discours d'inauguration du centre de loisirs de Longperrier prononcé par M. Le Maire le 03 octobre 2020.**

Je suis un élu comblé.

Comblé car votre présence en nombre en cette période de sécurité sanitaire si particulière témoigne comme toujours de votre attachement à nos petits territoires et à leurs projets qui ne peuvent aboutir que grâce aux financements que vous nous accordez.

Comblé car notre équipe va enfin poursuivre ses projets de campagne puisque le tribunal administratif de Melun a validé le résultat des élections municipales de mars 2020.

Je suis heureux de prendre la parole devant vous aujourd'hui, au nom de mon équipe, pour célébrer l'inauguration de ce nouveau centre de Loisirs.

Comme bon nombre de communes dans notre secteur nord Seine-et-Marne, Longperrier connaît un développement démographique soutenu.

127 logements seront livrés début janvier tandis que d'autres sont en phase de réalisation.

C'est pourquoi ce nouveau bâtiment d'une superficie de 840 m<sup>2</sup> qui accueille le centre de loisirs a été réalisé durant le mandat précédent afin de répondre à une demande croissante de fréquentation.

Un accueil de loisirs sans hébergement est une structure de loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés et les adolescents, fonctionnant pendant l'année scolaire, avant ou après les heures de classe, pendant la pause du déjeuner, le mercredi, pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires.

Couplé à l'école maternelle existante et au restaurant scolaire qui ont été agrandis pour tenir compte des besoins, il aura la capacité d'accueillir une grande partie des 285 élèves scolarisés à ce jour dans nos écoles.

A ce jour, nous comptons 146 familles inscrites et une moyenne de 50 enfants les mercredis et à chaque période de vacances scolaires.

Pour accueillir ces enfants, il faut bien évidemment du personnel en nombre, compétent, formé et attaché aux valeurs que sont les nôtres dans nos si charmants villages.

J'aperçois la directrice de ce centre et je me félicite d'avoir avec nous ce nouveau personnel pour faire fonctionner cette structure.

Enfin, je tiens à remercier le groupe de travail « travaux » et son responsable, M. SNAKOWSKI Patrick, qui m'entourent et me soutiennent dans les actions et les réalisations menées au quotidien pour rendre notre commune plus agréable.

La réalisation de cet équipement démontre, en premier lieu, que notre commune n'est pas vieillissante et que ce regain de jeunesse annonce de beaux lendemains.

Il permettra aux familles de trouver ainsi des solutions d'accueil de qualité pour leurs enfants sur l'ensemble des temps libérés en dehors de l'école, et sera ainsi un outil important d'aide à la conciliation de leurs vies familiales et professionnelles pour les parents.

Avec ses activités multiples, ce centre de loisirs constituera un véritable lieu de co-éducation en contribuant dès le plus jeune âge à l'apprentissage de la vie en collectivité et à la socialisation des enfants.

Nous nous réjouissons en second lieu que les parents de ces enfants aient fait le choix de rester dans notre commune ou de venir s'y installer, consacrant ainsi les efforts que nous faisons chaque jour pour répondre à leurs attentes en matière d'accueil et d'équipements, de tranquillité et sécurité,

Un centre de loisirs, c'est aussi l'assurance de disposer, à terme, d'effectifs qui permettront de conserver nos classes maternelles et primaires lesquelles, en d'autres circonstances, seraient vouées progressivement à disparition.

Mais si vous me le permettez, j'y reviendrai à la fin de ce discours.

Le financement de ce bâtiment (**je ne parle que du centre de loisirs**) a été couvert en grande partie par des subventions publiques, nos partenaires incontournables pour réussir un tel et grand projet.

Je les citerai tous pour les remercier :

- ✓ L'Etat avec une DETR en 2018 de **246.400,00 €**  
S'y ajoutera un remboursement de FCTVA d'environ **300.000 €** en 2021  
*Merci M. le Sous-préfet*
- ✓ La Région avec **747.212,50 €** dans le cadre du contrat d'aménagement régional + **216.339,84 €** pour la transition énergétique  
*Merci à Valérie PECRESSE, Mme la Présidente de la Région Ile de France*
- ✓ Le Département dans le cadre du *Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France* pour le centre de loisirs et pour un montant de **300.000,00 €**  
*Merci M. le Président, Patrick SEPTIERS, du Département de Seine-et-Marne*
- ✓ L'Agglomération de Roissy Pays de France avec un fonds de concours de **246.200 €**  
*Merci ALAIN, M. le 1° vice-président de la CARPF*
- ✓ Enfin, la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, partenaire incontournable pour son soutien financier au travers ses aides multiples pour le fonctionnement de ce type de structure

Non seulement la CAF nous a apporté son soutien pour la construction de ce bâtiment d'un montant de **200.000,00 euros**

**Mais** elle apporte également son soutien à son fonctionnement par le biais de prestations de service tout au long de l'année.

*Merci M. le Président du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations Familiales de Seine-et-Marne, Monsieur CHABERT*

*Merci enfin à Anne, Mme la Sénatrice de Seine et Marne, pour son soutien précieux à la recherche efficiente pour l'obtention de ces différentes subventions.*

A vous énumérer toutes ces aides qui représentent avec le FCTVA près de 75% de ce projet, je me réjouis que notre petit budget de 3 000.000 euros annuel ait pu faire face à ce projet qui aura coûté au final 2.800.000 euros.

Côté construction, je voudrais remercier les entreprises et nos artisans pour la qualité de leurs prestations, notamment les sociétés :

MATHIS et EIFFAGE, notre architecte JB CARRERE, sans oublier KADER, TERRES ET TOITS, ainsi que tous les sous-traitants associés à ce projet.

Ce qui me permet aujourd'hui de partager, avec vous, chers concitoyens, la joie que peut éprouver un maire à inaugurer ce nouveau centre de loisirs.

Certes le coût d'un équipement, comme celui que nous inaugurons aujourd'hui, n'est pas négligeable, car à la réalisation proprement dite il faut encore ajouter les dépenses de fonctionnement.

Mais c'est un investissement d'avenir ; nous serons récompensés demain des efforts que nous avons consentis aujourd'hui.

Jusqu'ici tout aura été entrepris pour limiter les déplacements de nos enfants.

Il faudrait imaginer une commune sans école pour bien mesurer ce que représente la présence des enfants dans un village. C'est un peu plus d'animation et de joie de vivre. Ce dont nous avons tous besoin.

Avant de clôturer ce discours qui aurait pu durer bien plus longtemps encore, tellement nous avons de projets à partager avec vous, je tiens toutefois à mettre l'accent sur 2 priorités absolues concernant nos enfants :

la construction d'un pôle avec une salle de gymnastique dont la valeur est estimée à 750.000 euros et la future école élémentaire remplaçant celle inaugurée en 1980, pour une estimation de 3 000 000 d'euros.

Ce Pôle, regroupera sur un même site, tous les bâtiments communaux concernant nos services enfance et jeunesse.

Je n'en dirais pas plus pour le moment, mais je me permettrai de vous transmettre un dossier- presse présentant ce projet qui peut paraître ambitieux, mais tellement nécessaire pour l'avenir de notre Commune.

Chers tous, encore une fois merci d'avoir honoré de votre présence cette cérémonie d'inauguration.